



**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

COMPTE RENDU DU 18 OCTOBRE 2022

**De la session extraordinaire tenue au
341, rue Principale Nord , local 3050
Amos (Québec) J9T 2L8**

PRÉSENCES

Les membres du conseil d'administration :

M ^{mes}	Diane De Serres Marie-Claude Auger Sylvette Caron Élise Gingras	via TEAMS via TEAMS via TEAMS
MM.	Jacquelin Roy Marco Labrecque Stéphane Saulter David Simard Olivier Duchesne	via TEAMS

Les directions de services :

Mme	Johanne Godbout, Yannick Roy,	secrétaire générale directeur général
-----	----------------------------------	--

ABSENCE :

MM. Éric Bourque

1. Ouverture de la séance

Il est 19 h 05.

Le directeur général souhaite la bienvenue aux membres du conseil. Il effectue un résumé sur le processus de désignation du nouveau conseil d'administration du Centre de services scolaire Harricana.

CA-7636-22

**2.—ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Comité de sélection :
 - a) personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines ;
 - b) personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles ;
 - c) une personne âgée entre 18 et 35 ans.
4. Fin de la rencontre

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Stéphane Saulter,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE



CA-7637-22

**3.— DÉSIGNATIONS DU
COMITÉ DE SÉLECTION**

La secrétaire générale mentionne que 6 candidatures de la communauté ont été reçues pour cette période de mise en candidature pour les trois postes à pourvoir. De ce nombre, 5 étaient conformes et ont été attestées par la secrétaire générale.

Elle souligne que comme prévu au règlement, le comité de sélection regroupe au moins 3 membres du personnel et 3 membres du comité de parents siégeant au CA.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur David Simard,

QUE ce conseil adopte la procédure d'élection suivante pour la désignation de trois nouvelles administratrices au sein du conseil d'administration ;

QUE ces personnes soient élues à la majorité simple ;

QUE le vote soit secret ;

QUE madame Johanne Godbout agisse à titre de présidente et secrétaire d'élection ;

QUE monsieur Olivier Duchesne et madame Johanne Godbout agissent à titre de scrutateurs ;

QU'il y a lieu de détruire les bulletins de vote à la suite de cette élection ;

QUE les scrutateurs soient et ils sont autorisés à détruite les bulletins de vote.

ADOPTÉE

- a) Personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines ;

Pour ce poste, quatre candidatures de la communauté ont été reçues dans les règles et ont été attestées par la secrétaire générale. Le vote est tenu. C'est madame Martine Dionne qui gagne avec la majorité des voix pour agir comme personne experte en gestion des ressources humaines.

- b) Personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles ;

Pour ce poste, deux candidatures de la communauté ont été reçues dont celle de madame Martine Dionne. Dans les circonstances, madame Carolane Bouchard est désignée par acclamation comme représentante en gestion des ressources financières.

- c) Une personne âgée entre 18 et 35 ans ;

Pour ce poste, deux candidatures de la communauté ont été reçues dont celle de madame Carolane Bouchard. C'est donc madame Laurence Boutin qui est ici désignée par acclamation pour représenter les personnes âgées entre 18 et 35 ans.

CA-7638-22

**4.— LEVÉE DE LA
SÉANCE**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Élise Gingras

QUE la séance soit levée. Il est 19 h 25.

ADOPTÉE


Yannick Roy, directeur général


Johanne Godbout, secrétaire générale